

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2038

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention aux sociétés AETECH et à INSAVALOR (filiale de l'Institut National des Sciences Appliquées) pour le projet de recherche et de développement IREINE - Convention cadre**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2038**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention aux sociétés AETECH et à INSAVALOR (filiale de l'Institut National des Sciences Appliquées) pour le projet de recherche et de développement IREINE - Convention cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2009-0729 du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité chimie environnement nommé Axelera.

Axelera a pour ambition d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale conjuguant chimie et environnement et de devenir une référence internationale de l'innovation dans le domaine chimie-environnement. Les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, IFP Energies Nouvelles, GDF-Suez et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Chaque année, ces projets de recherche et développement (R&D) labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention cadre avec l'Etat, dans laquelle chaque partenaire financeur définit son niveau d'intervention. Depuis 2005, Axelera a initié et coordonné 14 programmes de R&D, soutenus par la Communauté urbaine de Lyon pour un montant de 6 233 482 €.

En 2010, dans le cadre du 10ème appel à projet lancé par l'Etat au titre du fonds unique interministériel, la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter son soutien au programme IREINE.

Le projet IREINE a pour ambition de fournir à la filière des industries chimiques les produits et services nécessaires à la réalisation d'enjeux industriels en termes de sécurité des procédés.

Le projet a comme objectif spécifique de développer les solutions technologiques innovantes permettant de répondre spécifiquement à la maîtrise préventive de la corrosion des équipements et procédés industriels par des appareils et services de monitoring.

Il permet non seulement de répondre à la mise en œuvre des réglementations issues du plan de prévention des risques technologiques ou de la DREAL 2010-2013 (plan de modernisation des installations industrielles) renforçant la prévention des risques industriels mais également de développer la compétitivité de l'industrie française en optimisant les coûts de production et de maintenance de ses sites industriels.

Ainsi, les résultats du projet permettront :

- d'améliorer la sécurité industrielle,
- de prévenir les accidents ayant un impact tant sur les travailleurs que sur l'environnement,
- d'améliorer la compétitivité des entreprises (minimisation des arrêts de maintenance et amélioration de la fiabilité des équipements).

Les impacts attendus du projet sur l'agglomération

- pour les établissements de recherche académiques : élargissement des compétences des laboratoires appliqués aux enjeux industriels,
- pour les PME : prise de position comme leaders de fourniture de nouvelles technologies de monitoring dans l'industrie chimique,
- pour les industriels : maintien de l'activité et pérennité des emplois sur sites industriels.

Le projet, d'une durée de 42 mois, pour un budget global de 5 171 422,97 €, est piloté au sein d'un consortium regroupant 10 partenaires dont 2 groupes industriels (Arkema, Rhodia), 3 PME (AETECH, BIO-LOGIC, EURO PHYSICAL ACOUSTIC SA) et 5 laboratoires de recherche publique (Armines, INPG, IFP Energies Nouvelles, l'INSA - l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, UTC).

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet IREINE à hauteur de 619 578,74 € répartis comme suit :

- 294 436,74 € à la société AETECH,
- 325 142 € à la société INSAVALOR (filiale de l'INSA de Lyon) ;

Budget et plan de financement prévisionnel du projet IREINE (en €)

Enseigne commerciale	Localisation		Assiette	Demande de subvention		Origine de la subvention (en €)			
	Dép.	Ville	Montant (en €)	Taux d'aide (%)	Montant (en €)	Fonds unique interministériel (FUI)	Conseil régional	Communauté urbaine de Lyon	Fonds européen de développement régional (FEDER)
AETech	69	Lyon	654 303,87	45	294 436,74			294 436,74	
Bio-Logic	38	Claix	633 591,50	45	285 116,18		285 116,18		
Arkéma	69	Pierre Bénite	574 257,60	25	143 564,40	61 527,60			82 036,80
Armines - Spin	42	Saint Etienne	409 070,30	40	163 628,12		163 628,12		
INPG -LEPMI	38	Saint Martin d'Hères	267 821,76	100	267 821,76		267 821,76		
Euro Physical Acoustics SA	94	Sucy en Brie	506 402,00	30	151 920,60	151 920,60			
IFP	69	Solaize	250 066,97	40	100 026,79	43 026,79			57 000,00
Insavalor - Mateis	69	Villeurbanne	325 142,00	100	325 142,00			325 142,00	
UTC - Laboratoire Roberval	60	Compiègne	274 793,89	100	274 793,89	274 793,89			
Rhodia Opérations	69	Saint Fons	1 281 548,32	25	320 387,08	140 387,08			180 000,00
TOTAL			5 176 998,21	44,95	2 326 837,55	671 655,96	716 566,06	619 578,74	319 036,80

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 294 436,74 € à la société AETECH et de 325 142 € à INSAVALOR, filiale de l'INSA (l'Institut National des Sciences Appliquées) de Lyon dans le cadre du projet de recherche et de développement IREINE,

b) - la convention cadre à passer entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires relative au financement des projets de recherche et de développement IREINE du pôle Axelera chimie-environnement.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention-cadre.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération 1553 le 11 mai 2009 pour la somme de 4 500 000 € en dépenses.

4° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal :

- pour la société AETECH - exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 - compte 204 200 - opération n° 1553 - fonction 90, selon l'échéancier suivant :

- 58 887,34 € en 2011,
- 88 331,03 € en 2012,
- 88 331,03 € en 2013,
- 58 887,34 € en 2014,

- pour la société INSAVALOR (filiale de l'Institut national des Sciences Appliquées) - exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 - compte 204 200 - fonction 90, selon l'échéancier suivant :

- 65 028,40 € en 2011,
- 97 542,60 € en 2012,
- 97 542,60 € en 2013,
- 65 028,40 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.